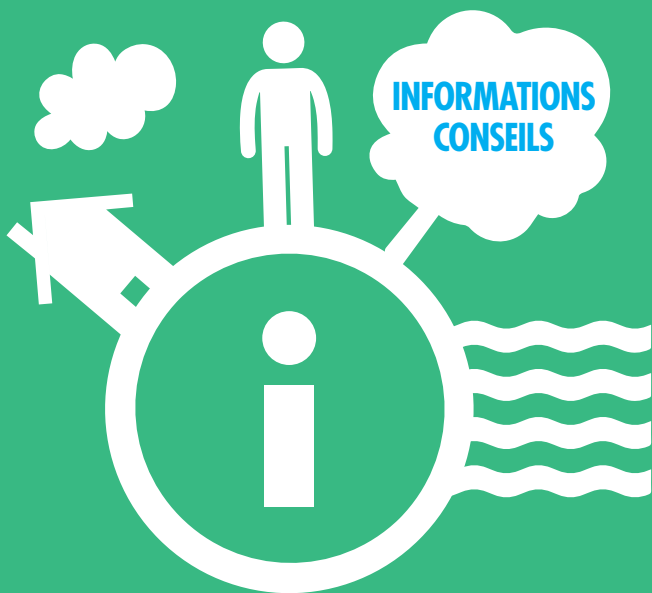


▶ **PÔLE SANTÉ
DE LA VILLE**

VILLE DE
VALENCE

**RESSOURCES
SANTÉ-ENVIRONNEMENT**



SANTÉ ET ENVIRONNEMENT : UN PÉRIMÈTRE LARGE ET VARIÉ

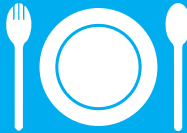
Soucieuse d'assurer un environnement sain à ses habitants, la Ville de Valence est dotée d'un service dédié à la santé et à l'environnement qui étudie, conseille, contrôle, mène des actions de prévention et œuvre à l'amélioration de différentes thématiques.



Le bruit : de voisinage, d'infrastructures de transports, d'activités professionnelles (établissements diffusant de la musique amplifiée...)



La mobilité active : déplacements en ville



L'hygiène alimentaire : dans les établissements de restauration



Les risques sanitaires : moustiques tigres, saturnisme infantile...



La qualité de l'eau : de consommation ou de loisirs (piscines)



La qualité de l'air : pollution de l'air intérieur ou atmosphérique, ambrisie, champs électromagnétiques, radioactivité...



L'habitat : logements indignes ou insalubres



Santé et urbanisme : aménagements de la Ville

CONNAITRE VOTRE ENVIRONNEMENT POUR AGIR

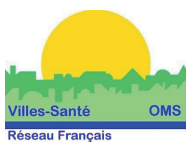
La Ville de Valence propose aux valentinois un **espace de ressources** afin de mieux comprendre les thématiques de santé-environnement à l'échelle locale, régionale et nationale.

Pour cela, des documents thématiques et un accès libre à une sélection de sites internet sont disponibles au Pôle Santé de la Ville pendant les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Sur rendez-vous, un expert de la Direction Santé Publique de la Ville pourra également vous aider, vous conseiller et vous orienter dans vos démarches.

Les ressources et données mises à disposition sont issues de documents produits par :

- les services de la Ville et de l'Agglo :
valence.fr
valenceromansagglo.fr
- l'Agence régionale de santé :
ars.sante.fr
- les Ministères de la santé et de l'environnement :
solidarites-sante.gouv.fr
- des organismes reconnus, comme Santé Publique France ou l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) :
inpes.santepubliquefrance.fr
anses.fr
- des associations reconnues d'utilité publique



SERVICE SANTÉ-ENVIRONNEMENT PÔLE SANTÉ DE LA VILLE

4 rue du Clos Gaillard

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

04 75 79 22 11

dsp@mairie-valence.fr